

JALLUT SA
Route de Crissier 4
1030 Bussigny-près-Lausanne
Tél. : +41 (0)21 702 0 702
Fax : +41 (0)21 702 0 700
[e-mail : info@jallut.ch](mailto:info@jallut.ch)
[http ://www.jallut.ch](http://www.jallut.ch)



FICHE TECHNIQUE

N° 8410.05

Nom du Produit :

FIXAFOND

Définition :

Couche de fond non pigmentée aqueuse.

Domaine d'application : Fonds minéraux, plâtre et ancien crépi.

Caractéristiques :

Libre de solvant avec pouvoir de pénétration élevé.
Fort pouvoir de fixation des fonds minéraux et autres fonds poreux.

SPECIFICATIONS

Liant :

Acrylate nano-émulsion

Poids spécifique :

1,02

Extrait sec :

15%

Valeur PH :

Alcalin 8 à 9

Viscosité :

Très fluide

Teinte :

Incolore

Emballages :

Estagnon plastique de 5 kg Art. n° 700895
Estagnon plastique de 10 kg Art. n° 700896
Estagnon plastique de 25 kg Art. n° 700897

Consommation :

Env. 150 à 200gr/m² selon la porosité du support

Recouvrement :

12 heures minimum en conditions normales d'application.

Stockage :

1 année en emballage d'origine hermétiquement fermé à température normale.
CRAINT LE GEL à température inférieure à 0°C

TESTS

Résistance au jaunissement :

Excellente

Résistance à la saponification :

Non saponifiable

PREPARATION ET APPLICATION

Support :

Doit être propre, sec et exempt de graisse.
Le Fixafond s'applique à saturation.

Outil :

Brosse recommandés. Le pistolet peut être utilisé mais la pénétration est moins bonne.

Dilution :

Prêt à l'emploi

Température :

Température minimale du support +5°C

Nettoyage des outils :

De suite après emploi avec de l'eau

La présente notice technique contient des directives basées sur l'état actuellement connu de la science et de la technique. Il y a donc lieu de vérifier la date de parution et, au besoin, de demander si de nouvelles données techniques ont été publiées. Les données et les directives se rapportent à des conditions normales habituelles ; seuls des essais personnels permettent de déterminer si elles s'appliquent à un cas particulier. Par ailleurs, nous garantissons la qualité de la marchandise livrée, conformément aux règles de l'Union Suisse des Fabricants de Peintures et Vernis.